

Société « BEST LEASE »

Augmentation de capital et Cotation en Bourse

Le Conseil d'Administration de la société « BEST LEASE », tenu le 14 octobre 2013, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire, décidée par l'AGE du 19/04/2013, portant sur l'émission de 10 000 000 actions nouvelles au prix d'émission de 2,100 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 30 000 000 dinars divisé en 30 000 000 actions, de nominal un (01) dinar chacune.

Les 10 000 000 actions nouvelles seront directement assimilées aux 20 000 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, à partir du **mercredi 23 octobre 2013**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : BL
- Code ISIN : TN0007580012
- Cours de référence : 2,100 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».